

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 43

Artikel: Réhabilitée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-théâtre, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements détent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ALMANACH
DU
CONTEUR VAUDOIS
1904

en vente au Bureau du *Conteur* (Imprimerie Vincent), dans les librairies, bibliothèques de gares, kiosques de journaux.

PRIX :
50 centimes.

AVIS. — Les nouveaux abonnés pour l'année 1904 recevront **gratuitement** le journal d'ici au 31 décembre prochain et un exemplaire de l'*Almanach du Conte* (année 1903).

Réhabilité.

La tour, prends garde (*bis*)
De te laisser abattre.

LA TOUR
Nous n'avons garde (*bis*)
De nous laisser abattre.

On n'a pas entonné cette bonne vieille chanson, il y a dix jours, lors de la remise à la ville de Lausanne de la tour de l'Ale restaurée ; elle eût été tout indiquée pourtant.

LE COLONEL ET LE CAPITAINE
Mon duc, mon prince, (*bis*)
Je viens à vos genoux.

LE DUC

Mon capitaine,
Mon colonel,
Que me demandez-vous ?

LE COLONEL ET LE CAPITAINE
Un de vos gardes (*bis*)
Pour abattre la tour.

LE DUC

Allez, mon garde, (*bis*)
Pour abattre la tour.

LE COLONEL, LE CAPITAINE ET LE GARDE
La tour, prends garde (*bis*)
De te laisser abattre.

LA TOUR

Nous n'avons garde (*bis*)
De nous laisser abattre.

Construite, suppose-t-on, entre 1210 et 1225, la tour de l'Ale faisait partie des remparts du faubourg du même nom. Ceux-ci ont disparu depuis longtemps, avec les autres murailles de la ville. De 1852 à 1870, l'ancienne tour de défense servit d'abattoir des porcs. C'est là qu'après chacune de ses exécutions, un facétieux tueur de pourceaux, ôtant son bonnet et se tournant vers les curieux, prononçait avec gravité ces mots : « Les parents et les amis peuvent se retirer. »

A partir de l'année 1888, la municipalité loua le rez-de-chaussée de la tour, à raison de 80 francs par an, à une marchande de

fruits, pour y serrer ses corbeilles et ses caisses vides.

La passion des vieux mœillons ne nous possédait pas encore. Elle était même absente à ce point, en 1875, qu'un membre du conseil communal osa demander à la municipalité, sans déchainer une révolution, de voir s'il n'y aurait pas lieu de saper l'édifice classé aujourd'hui au nombre des monuments historiques. Bien plus, 116 habitants du quartier appuyèrent chaudement cette idée.

La commission du conseil communal l'épousa de même. La tour de l'Ale, disait-elle dans son rapport, ne se distingue que par une désolante régularité ; elle ressemble à toutes les tours rondes. Au cours de la discussion, un orateur émit l'avis que le souvenir de la tour pourrait se perpétuer par la photographie. A quoi un autre conseiller répartit que le portrait d'une personne aimée n'a jamais produit le même effet que sa présence matérielle.

Quinze ans s'écoulèrent sans que l'étude demandée vit le jour. En 1890, les ennemis de la tour livrent un nouvel assaut. Cette fois, ils sont cinq cent quarante-et-un. Ils réclament la démolition d'« un amas de molasse » qui nuit à l'embellissement du quartier.

« Un amas de molasse ! Mais c'est au contraire une construction intéressante, qui donne un cachet pittoresque à l'ensemble de la ville ! » répliquent cent sept citoyens amoureux des choses du passé. « Gardons notre tour et restaurons-la. »

Nouveau débat au conseil communal. La pauvre tour s'entend traiter de « cylindre de maçonnerie coiffé d'un très vilain toit », et l'assemblée refuse de voter un centime pour sa restauration.

Quatre ans se passent. « La tour est toujours là, dominant deux rues de sa laideur ! » lit-on dans une troisième pétition des habitants du quartier. Et, dans une quatrième, ils reviennent à la charge : « Quand nous débarrasserons-nous de cette horreur ? » On allait l'abattre. Emoi des historiens, des archéologues, des peintres et des poètes. Ils convoquent une assemblée populaire et y plaident avec tant de chaleur la cause de la tour qu'ils retournent comme un gant l'opinion publique, fondent une société pour la restauration de l'édifice et obtiennent des autorités, non seulement sa grâce, mais encore sa réhabilitation.

Le revirement est si complet que les habitants du quartier, adorant ce qu'ils allaient brûler, deviennent dès lors les plus ardents champions de ce qui, deux ou trois ans auparavant, leur semblait une horreur. Un « Club de la Tour » se constitue. Serrés autour de sa bannière écarlate, ses membres jurent qu'ils verseront jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense du bien-aimé monument.

Nous n'avons garde
De nous laisser abattre.

Et voilà comment la tour de l'Ale est plus solide que jamais. Ainsi que le disait un orateur, elle ressemble à ces personnes condam-

nées par la Faculté et qui deviennent quasi centenaires. Ceux qui l'édifièrent ne firent rien pour l'embellir ; mais est-ce une raison pour empêcher ses amis de l'aimer ?

On rencontre, dit M. A de Molin, dans la notice historique qu'il a consacrée à la tour de l'Ale, une rencontre de par le monde des personnes qui sont très fiers de leur noblesse et font parade de l'antiquité de leur race. C'est chez elles une faiblesse et une petitesse, puisqu'en somme elles n'y sont pour rien ; mais il n'en est pas de même pour une ville, qui est une collectivité. L'importance d'une cité dans le monde ne se mesure pas au chiffre de ses habitants et au nombre de ses industries. Il y a un élément moral, fait de souvenirs historiques, fait du renom des grands citoyens qu'elle a produits et d'autres éléments matériellement improductifs. Lausanne doit se souvenir qu'elle a été ville romaine, ville impériale et épiscopale. Elle n'a le droit ni de renier son passé, ni de déchirer ses parchemins. »

La tour, prends garde
De te laisser abattre.

LA TOUR

Nous n'avons garde
De nous laisser abattre.

Sermens de rois.

Nos journaux ont donné, il y a quelques jours, le texte du sermon qu'adressa, dimanche soir, Guillaume II, à ses fils, à l'occasion de leur confirmation.

En cela, comme en bien d'autres choses d'ailleurs, l'empereur d'Allemagne n'est pas un novateur, tout imprévus que soient les différentes manifestations de sa volonté.

Voici, comme pendant, le petit discours que, le 6 avril 1790, Louis XVI adressa à sa fille, la veille de sa première communion. La France était alors en pleine révolution.

« Ma fille, vous me demandez ma bénédiction ; je vous la donne de tout mon cœur. Vous connaissez l'importance de l'acte que vous allez accomplir. N'oubliez jamais ce que vous devez à Dieu. Mon enfant, les grands principes de la religion doivent être la règle de votre conduite. Nous sommes plus étroitement obligés, pour l'exemple, à les mettre en pratique. Cette religion sainte est la seule consolation qui nous soit donnée dans nos malheurs. Vous êtes en âge, ma fille, de sentir nos peines : je ne vous en ai jamais parlé ; mais dans ce moment je crois pouvoir m'épancher avec vous. Nos peines sont cruelles ; mais elles m'afflignent moins que celles qui désolent le royaume. Les prières de l'innocence doivent trouver grâce auprès du Ciel. Adressez-lui les vôtres avec la ferveur dont vous êtes capable, pour obtenir la fin de nos malheurs, et surtout pour mon peuple, dont la situation, je vous le répète, déchire mon âme. »

« Les larmes du père et du monarque, ajoute la chronique, coulaient pendant ce dis-